VERVI & TOI

N° 89 | mars 2020

Magazine d'information de
la Ville de Verviers

INTERVIEW
Bernard Lange

DOSSIER
Travaux

ENVIRONNEMENT
Collecte des déchets

VERVIERS

▶ SOMMAIRE

2 **Édito**

3 **Bernard Lange**

4 **Travaux**

8 **Passage au LED**

9 **Conservatoire**

10 **Environnement**

12 **Musées**

13 **Égalité des Chances**

14 **Animaux**

16 **Agenda**

20 **Créashop**

vervi&toi • Magazine d'information de la Ville de Verviers • 29.500 exemplaires toutes-boîtes • 4 numéros par an • Éditeur responsable : Collège communal, place du Marché 55 - 4800 VERVIERS.

Contacts : Cellule Communication, communication@verviers.be
087 326 064

Photo de couverture : Françoise Marique

Envoyez vos photos à communication@verviers.be sur le thème de Verviers en été. Votre cliché sera peut-être à la une du prochain numéro de juin.

Chères Verviétoises,
Chers Verviétois,

Le Collège communal s'est engagé à retransmettre en direct sur internet les séances publiques du Conseil communal. Conscient de la nécessité d'ouvrir les débats de cette assemblée aux Verviétois et d'améliorer de ce fait l'information citoyenne, le Collège a opté pour une solution efficace, innovante et neutre politiquement en acquérant une caméra 360° 4K qui permettra à tout un chacun de visionner les séances selon ses propres souhaits. Vous bénéficierez ainsi d'une vision périphérique de la séance en orientant de chez vous l'angle de vision de la caméra comme vous l'entendez.

Ce geste fort de modernisation de la Ville, le Collège entend le généraliser. Comme vous le savez, consciente des enjeux environnementau, la Ville est passée en ce début d'année 2020 à la collecte des déchets ménagers au moyen de conteneurs à puce.
Pour amplifier cet effort environnemental, comme vous pourrez le lire dans les prochaines pages, Verviers va moderniser son parc d'éclairage public pour le remplacer par des sources moins énergivores et technologiquement plus efficaces.

Ce numéro du vervi&toi reviendra également sur les grands travaux du centre-ville qui continuent à avancer, sur les investissements importants consentis pour améliorer votre quotidien ou sur les objectifs que la Ville se donne dans des domaines aussi cruciaux que sont la culture ou l'égalité des chances.

Différents thèmes abordés dans ce numéro témoignent de l'ambition du Collège communal de développer une ville qui se montre digne des enjeux contemporains qui lui font face.

Pour le Collège communal,
Muriel Targnion, Bourgmestre

BERNARD LANGE, QUAND VIVRE LA VILLE PREND TOUT SON SENS

Nouveau directeur du Conservatoire de Verviers depuis le 1er septembre 2019, Bernard Lange, Verviétois pur jus, envoie un souffle nouveau et gorgé d'optimisme sur la cité. Avec plus de deux mille élèves, le Conservatoire est un véritable poumon pour la ville. Partons à la rencontre de ce quadragénaire très attaché à la cité lainière.

Bernard Lange, le Conservatoire et vous, c'est une longue histoire ?

Effectivement, je suis entré au Conservatoire comme élève à l'âge de 8 ans. Après mes études secondaires à SFX1, j'ai poursuivi ma formation aux Conservatoires Royaux de Liège et de Bruxelles. Une fois mes diplômes en poche, je suis devenu très rapidement professeur de flûte traversière puis de musique de chambre et d'ensemble instrumental ici à Verviers. Il y a 5 ans, je suis devenu directeur-adjoint à mi-temps.

De quoi êtes-vous le plus fier en tant que Verviétois ?

Je suis fier de voir le nombre de personnalités qui se retroussent les manches, tous secteurs confondus, pour faire vivre Verviers. Certains travaillent dans l'ombre, d'autres sont plus médiatisés. On a beaucoup parlé du « Verviers bashing » mais il est clair que notre ville dispose d'un incroyable potentiel humain. Je trouve cela très stimulant de voir autant de personnes s'investir pour donner une image positive de leur ville. Ce n'est pas qu'une question de forme mais aussi de contenu. Verviers n'est pas ce qu'on dit ou ce qu'on croit.

Quels sont vos souvenirs liés à Verviers et vos endroits préférés ?

Je suis né à Hodimont et j'y ai grandi. Jeune gamin, j'aimais beaucoup arpenter la rue Spintay. C'était une artère populaire aux nombreux atouts. Le chemin des Hautes Mézelles et la promenade des Récollets sont des lieux que j'adore : des endroits verts qui offrent un point de vue unique sur la ville. Beaucoup de Verviétois oublient que la ville dispose de coins verdoyants. Plus tard,

ma famille a déménagé à Lambermont et actuellement, je suis installé à Stembert.

Quel futur imaginez-vous pour Verviers ?

Je rêve d'une ville évidemment riche au niveau culturel où les événements éphémères deviendraient récurrents. Verviers est nichée au cœur d'une région qui a beaucoup d'atouts, ne serait-ce qu'au niveau touristique. Nous pourrions mettre encore plus en valeur notre patrimoine architectural. L'offre Horeca est un point important. L'idéal, selon moi, serait que la ville regorge d'endroits bien particuliers avec une identité propre. Il y a vraiment un potentiel de personnes qui cherchent un endroit où s'épanouir et développer leur projet. Chacun a sa pierre à apporter à l'édifice !

▶ Conservatoire de Verviers
www.conservatoire-verviers.be

VERVIERS POURSUIT SA MÉTAMORPHOSE

Les chantiers démarrés l'année dernière se poursuivent ou se terminent, les signes d'amélioration en ville sont désormais visibles. La Ville investit également dans ses bâtiments, notamment en réalisant d'importants travaux dans les écoles. Tour d'horizon des chantiers en cours, à venir et des réalisations achevées.

Ville Conviviale

L'année 2019 a marqué le lancement d'une phase extrêmement importante pour remodeler le visage de Verviers. Avec le lancement du chantier Ville conviviale, c'est la quasi-totalité du centre-ville qui va être, à terme, concernée par ces travaux d'embellissement.

Ce chantier de grande ampleur devrait nous mener jusqu'en 2023. Pour rappel, il s'agit de réaménager près de 40.000m² pour un montant de plus de 16 millions d'euros, dont près de la moitié issu des fonds FEDER. Il concerne de très nombreux espaces du centre-ville et a donc été logiquement divisé en phases. Actuellement, la phase A, qui concerne les carrefours Harmonie et Concorde, devrait se terminer avant les congés du bâtiment. La phase B, qui concerne la place Verte, est également toujours en cours et devrait durer encore un an.

La pose des égouts et nouveaux impétrants va se poursuivre place Verte au premier semestre. Le nouvel égout ne pouvait être posé qu'une fois les impétrants déplacés/renouvelés. La construction des fondations du nouvel auvent, le comblement du centre de la place et les aménagements de surface suivront dans le respect du planning. La rénovation de la fontaine David et la construction de la nouvelle fontaine connexe seront réalisées en parallèle.

La phase C, par contre, est sur le point de démarrer et concerne le parc Fabiola et les escaliers de la Chic-Chac. Cette phase devrait durer jusqu'en décembre.

Les travaux des impétrants sur la place Verte, la rue Xhavée et Crapaurue débutent également, en maintenant un sens de circulation.

Les travaux qui concernent la rue du Manège peuvent être avancés à cette année et devraient débuter en mai.

D'un point de vue mobilité, une fois que la rue de la Concorde et le carrefour vers le Pont du Chêne seront complètement rendues à la circulation, il ne sera plus possible de tourner vers la rue Peltzer de

Clermont : ni en venant du Pont du Chêne, ni en venant de la rue de la Concorde. Cette modification importante est prévue dans le plan communal de mobilité.

▶ ***Pour retrouver l'ensemble des informations, rendez-vous sur le site*** www.villeconviviale.be.

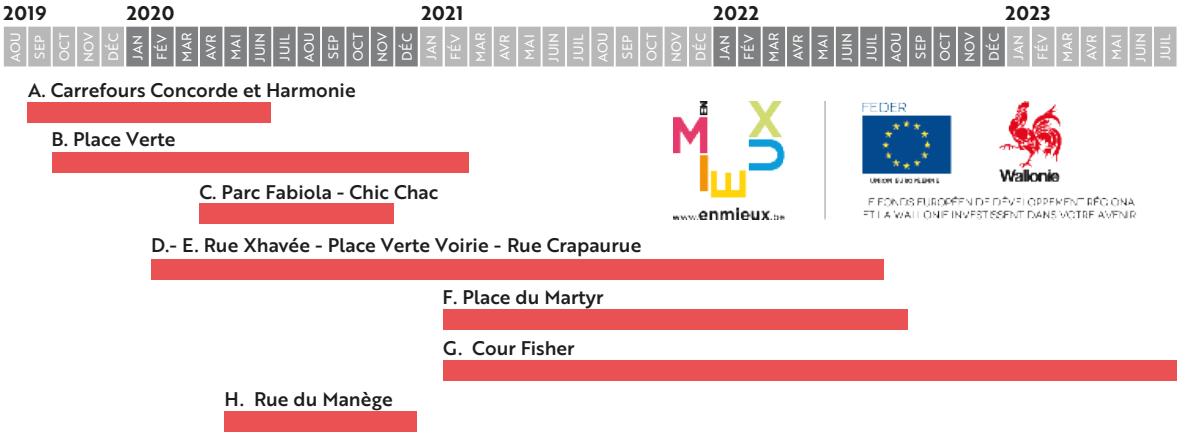

Thier Mère Dieu

Le projet concerne le réaménagement de la place du Marché (2e phase – partie située à l'arrière de l'Hôtel de ville) et de la rue Thier Mère Dieu et ce, pour un budget de près de 522.000 € dont 40% subsidiés par la Wallonie.

L'objectif est de poursuivre l'aménagement dans le même esprit que la première phase, en termes de revêtement : pavés en grès et pavés oblongs pour la place, pavés de béton pour la rue Thier Mère Dieu.

L'aménagement de la place comprend un important espace piéton mais maintient toutefois des places de parking, y compris deux emplacements PMR, situés à côté des bureaux de l'administration communale. Seule une voirie à sens unique sera maintenue ; l'accès vers les parkings de l'administration est aménagé de plain-pied avec l'espace piéton. Dans la rue Thier Mère Dieu, les largeurs de trottoirs sont égales ou supérieures à 1,50m. Leur revêtement sera en pavés de béton. Avant le chantier proprement dit, RESA, ORES et la SWDE sont intervenus pour leurs compétences respectives et à l'heure où nous rédigeons le magazine, ces travaux devraient être terminés (en fonction des conditions climatiques).

Attention, le samedi matin, de 4h30 à 15h, le parking Sècheval (en face de Ste Claire) sera accessible en venant de Sommeleville car la rue Sècheval sera mise à double sens uniquement à l'occasion du marché.

Travaux terminés

rue du Viaduc : travaux réalisés en 2019, pour un montant de 175.000 € qui consistaient en la réfection complète de la voirie et des trottoirs.

▶ ***Plus d'informations sur ces travaux et les mesures de mobilité associées*** www.verviers.be/travaux

Écoles communales

Les travaux entrepris à Verviers ne se limitent pas à la rénovation des voiries et des espaces publics. La Ville modernise plusieurs de ses bâtiments et infrastructures et pour ce faire, investit depuis 2019 des sommes importantes, notamment dans les établissements scolaires.

Plusieurs travaux, parfois de grande ampleur, ont été réalisés en 2019 afin d'améliorer l'accueil et la qualité des infrastructures des écoles communales. Au total, c'est une enveloppe de plus de 583.000 €, en partie subsidiée, qui a permis les aménagements suivants :

- **Ecole du Centre**

Agrandissement de la garderie comprenant :
- la démolition et la construction de nouvelles cloisons intérieures ;
- réfection de l'installation électrique ;
- nouvel éclairage led encastré dans un faux-plafond acoustique (y compris dans la classe maternelle, couloirs et WC) ;
- peinture des murs ;
- nouveau revêtement de sol pour la classe maternelle.

Rénovation de la salle de gym comprenant :
- le remplacement des châssis ;
- le placement d'une ventilation mécanique et éclairage led encastrés dans un faux-plafond acoustique ;
- réfection et peinture des murs ;
- entretien du parquet et marquage sportif

- **Ecole des Boulevards**

Cour des Boulevards : réfection complète de la cour située côté rue Rogier (875m²), comprenant entre autres :
- les terrassements, y compris la mise à plat d'une partie de la cour et deux murs de soutènement ;
- nouvel égouttage, bordures, filets d'eau, avaloirs et revêtement hydrocarboné ;
- clôture, garde-corps et portail avec commande à distance pour la sécurisation de l'entrée de l'école ;
- placement de jeux pour les enfants.

- **Ecole de Lambermont**

- Remplacement de l'ensemble des anciens châssis en simple vitrage (60 pièces) et des briques de verre par des châssis doubles vitrages aluminium, y compris le remplacement des bardages asbestes par des tôles d'alu isolées, aux normes PEB.

- Démolition de l'annexe dans le but d'agrandir les deux classes, de les assainir et de les isoler. La reconstruction aboutit à deux classes beaucoup plus spacieuses, modernes et répondant aux normes énergétiques et électriques actuelles.

- **Ecole Maurice Heuse**

Tout comme d'autres établissements, l'école Maurice Heuse est reprise dans le projet mené par la Région Wallonne, Renowatt, qui consiste en l'amélioration énergétique de bâtiments. Mais nous reviendrons sur le projet Renowatt dans un prochain numéro.

De plus, un portail sécurisé sera très prochainement installé dans le grand hall d'entrée. Cet aménagement s'inscrit dans le soin particulier apporté cette année à la sécurisation des bâtiments scolaires.

Plus de 53.000 € ont été consacrés au placement de clôtures, portails et portillons à l'entrée des écoles de Petit-Rechain, Boulevards, Centre, Pierre Rapsat ainsi qu'au Conservatoire. De plus, des parlophones et vidéophones ont été installés dans toutes les écoles.

- **Le Conservatoire**

Les travaux réalisés dans cette école artistique concernaient les sanitaires. Les anciens sanitaires ont été démolis et entièrement reconstruits, en y intégrant une toilette pour les personnes à mobilité réduite.

▶ TRAVAUX

VERVIERS PASSE AU LED

L'ensemble du parc d'éclairage public doit être réalisé pour le 31 décembre 2029 dans les communes wallonnes. Il s'agit d'une obligation légale de la Région. L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique des installations et de réaliser d'importantes économies. A Verviers, ce plan de remplacement est prévu sur 5 ans au lieu de 10.

En 2019, l'intercommunale ORES Assets a proposé à la Ville un programme de remplacement du parc de luminaires et un projet de convention afin de fixer le cadre dans lequel la réalisation du programme interviendra. Réaliser ce plan sur 5 ans au lieu des 10 initialement prévus implique une augmentation du nombre d'armatures à moderniser à hauteur de 600 ouvrages en 2020 et quelques 1.300 ouvrages par an dès 2021.

À ce stade, l'estimation budgétaire du projet de remplacement de l'ensemble des points lumineux pour l'année 2020 à charge du budget communal est fixée à 319.992 € en 2020 et environ 691.182 € par an pour les années suivantes.

Cet investissement sera partiellement compensé d'une part par les économies d'entretien et d'autre part par les économies d'énergie. En effet, l'ensemble du parc d'éclairage sera remplacé par des sources moins énergivores et technologiquement plus efficaces.

Une fois tous les lampadaires en place et le financement intégralement remboursé, cet investissement sera vite rentabilisé puisque la consommation des lampes va fortement diminuer (52 € par lampe et par an), pour un total d'un peu plus de 300.000 €/an.

Nous diminuerons également les émissions de CO_2, soit 434 tonnes de CO_2 évitées/an.
En sa séance du 16 décembre 2019, le Conseil communal a marqué son accord sur la convention-cadre et les modalités d'exécution en vue de moderniser le parc d'éclairage de la Ville de Verviers pour fin 2025 proposés par ORES Assets.

Le matériel standard de remplacement choisi par la Ville de Verviers est le modèle TECEO. Ponctuellement, la Ville aura la possibilité d'opter pour des luminaires autres (aménagements FEDER, PIC, places...), mais les coûts supplémentaires seront à sa charge.

▶ Service Travaux
Pont de Sommeleville 2 - 4800 VERVIERS
087 327 502

LE CONSERVATOIRE, ÉCOLE VIVANTE ANCRÉE DANS SON ÉPOQUE

Le Conservatoire de Verviers est une école communale artistique dynamique située en plein cœur de Verviers. Elle accueille chaque année plus de 2.000 élèves guidés par près de 80 professeurs. Toutes les générations peuvent y apprendre, entre autres, à lire une partition, à chanter, à composer, à prendre la parole en public, à improviser, à bouger, à respirer.

Franchir la porte du 6 de la rue Chapuis, c'est l'assurance de s'épanouir en rencontrant toutes sortes d'instruments, du violon au piano en passant par le saxophone, le violoncelle, ou encore l'orgue. Sans oublier les autres domaines : l'art dramatique, la déclamation, l'éloquence, la danse classique ou contemporaine. Une multitude de cours complémentaires ô combien enrichissants sont aussi proposés.

Chaque semaine, l'école vibre aux sons de nombreux ensembles dont un orchestre symphonique et un big band de jazz. Des projets artistiques pluridisciplinaires fusionnent les différents domaines de la musique, des arts de la parole et de la danse. Le Conservatoire encourage la pratique collective.

Chaque année, de nombreuses prestations artistiques ouvertes au public prennent place dans les deux salles de spectacles de l'établissement mais aussi dans divers lieux de la ville de Verviers. Auditions, concerts, gala de danse, semaine des Lauréats, Orchestres dans la Ville, spectacle des Chapuis, etc. permettent aux élèves de valoriser et de partager leurs multiples talents.

Le Conservatoire, c'est aussi deux implantations à Herve et à Limbourg où rayonne le savoir-faire d'une équipe pédagogique créative et enthousiaste. Enfin, 9 écoles primaires partenaires implantées à Verviers et ses alentours accueillent plusieurs cours d'éveil à la musique et d'initiation au théâtre.

Offrir à chaque personnalité la possibilité de s'exprimer, de (se) découvrir, de s'épanouir, de prendre confiance, de s'intégrer, de partager, de se cultiver et de rayonner, telles sont les valeurs qui rythment le quotidien du Conservatoire, lieu de bien-être pour beaucoup de Verviétois.

▶ Conservatoire de Verviers
Rue Chapuis 6 - 4800 VERVIERS
087 394 989 | info@conservatoire-verviers.be
www.conservatoire-verviers.be

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : RAPPELS UTILES

Comme vous le savez, depuis le 1er janvier, la nouvelle collecte des déchets ménagers est réalisée au moyen de conteneurs à puce permettant de séparer les déchets organiques des déchets résiduels.

Les anciens sacs verts au logo « Ville de Verviers » ne sont plus ramassés par le collecteur. Tout sac de ce type trouvé sur le domaine public sera traité comme un dépôt sauvage, le contrevenant risque alors une amende administrative pouvant aller jusqu'à 350€.

Rappelons également qu'il est interdit d'utiliser les poubelles placées sur le domaine public pour évacuer ses déchets ménagers. Ces corbeilles sont uniquement destinées à recevoir les menus déchets exclusivement générés par les usagers lors de leur déplacement en voie publique. Les déchets ménagers qui y seraient déposés (dedans ou aux alentours) seront également considérés comme des dépôts sauvages avec des amendes administratives à la clé.

Jours de collecte en 3 zones :

Zone 1 : MARDI (approximativement Ensival, Lambermont et Petit-Rechain)
Zone 2 : JEUDI (approximativement centre-ville, Hodimont, Prés-Javais, les Boulevards, Heusy et Polleur)
Zone 3 : VENDREDI (approximativement Stembert et Mangombroux)

Attention, certaines rues ou parties de rues reprises sur un quartier déterminé peuvent se retrouver dans une autre zone pour des questions de découpage du territoire.

Afin de ne pas vous tromper de zone, la liste complète des rues se trouve sur le site de la Ville : www.verviers.be/zones-collecte

Attention, plusieurs rues sont à la limite de deux zones :

- **Rue Champ des Oiseaux**

Des n° 1 à 24 (partie Ensival), zone 1 (MARDI)
Des n° 30 à 52 (partie Heusy), zone 2 (JEUDI)

- **Rue des Étangs**

Des n° 2 à 46 (partie Ensival), zone 1 (MARDI)
Des n° 1 à 11 + 48 à 54 (partie Verviers), zone 2 (JEUDI)

- **Rue de Heusy**

Des n° 2 à 91 (partie centre-ville), zone 2 (JEUDI)
Des n° 103 à 107 (partie Abattoir), zone 3 (VENDREDI)

- **Drève de Maison-Bois**

Des n° 33 à 140 (partie Ensival) zone 1 (MARDI)
Des n° 2 à 14 (partie Heusy), zone 2 (JEUDI)

- **Avenue Reine Astrid**

Des n° 173 à 237 + 258 à 346 (partie au-dessus de la rue de Jalhay), zone 2 (JEUDI)
Des n° 3 à 165 + 4 à 256 (partie en-dessous de la rue de Jalhay), zone 3 (VENDREDI)

Le collecteur étant susceptible de passer dans votre rue dès 5h30 du matin, nous vous conseillons de sortir vos colis (conteneurs, P/C, PMC, sacs transparents, sacs exception) **la veille du jour de collecte après 18h.** Les conteneurs devront être rentrés au plus tard à 20h le jour de la collecte.

Sacs transparents

Utilisés pour les déchets en plastique étirable et mou : les sacs transparents ne sont collectés que **toutes les 8 semaines.** Veillez à bien regarder les jours de collecte vous concernant dans le calendrier Intradel.

Les conteneurs collectifs enterrés

Dans le centre-ville et près de certains immeubles, la Ville a installé des conteneurs collectifs enterrés (CCE). Ce dispositif remplace le conteneur noir individuel (déchets résiduels). Le badge personnalisé permettant l'ouverture des conteneurs collectifs donne accès à l'ensemble des CCE situés sur le territoire.
Afin d'éviter un bourrage du mécanisme, nous vous recommandons de ne pas y déposer des sachets de plus de 40-50 litres. Pour rappel, aucune levée n'est comptabilisée lorsque vous ouvrez un conteneur collectif. Vous pouvez donc y aller autant de fois que vous le désirez. C'est uniquement le poids des déchets déposés qui est pris en compte. Les 36 levées auxquelles vous avez droit annuellement sont, dans le cas de l'utilisation des CCE, entièrement reportées sur le conteneur individuel vert (déchets organiques).

Localisation des CCE : la liste de l'ensemble des CCE se trouve sur le site de la Ville www.verviers.be/ma-carte

Login et mot de passe

Un courrier envoyé fin d'année 2019 par Intradel reprenait votre login et votre mot de passe. Ils vous seront utiles pour vous connecter à votre compte sur www.intradel.be et vérifier vos quotas personnels au fur et à mesure des levées. Si vous avez perdu ce courrier, contactez INTRADEL au 04 240 74 74.

Qui contacter en cas de problème de collecte ?

Vérifiez d'abord que vos déchets étaient sortis le jour prévu dans le calendrier Intradel et dans les heures recommandées. Vérifiez ensuite si le contenu était conforme à ce qui pouvait s'y trouver (déchets organiques, papiers/cartons ficelés ou enfermés dans une caisse, ...). Si après cela vous remarquez qu'ils n'ont pas été repris, prenez directement contact avec Intradel (04 240 74 74) afin de leur signaler et d'avoir une explication de la part du collecteur.

Divers

- **Seuls** les sacs qui comportent le logo ci-contre peuvent être utilisés **dans votre conteneur vert (déchets organiques)**.
- Les conteneurs et les badges sont rattachés à l'habitation et non pas au ménage. En cas de déménagement, ils restent sur place. Lors d'un déménagement, vous devez compléter le « **formulaire conteneurs à puce** » reprenant la situation antérieure et la situation actuelle. Ce document est à télécharger sur le site de la Ville ou celui d'Intradel, à compléter et ensuite à faire valider par le Service Population **en même temps que le changement d'adresse**. C'est le Service Population qui se chargera de le transmettre à Intradel pour effectuer les modifications souhaitées.
- Un changement de volume d'un conteneur reste possible après 3 mois d'utilisation (plus grand ou plus petit dans l'une ou l'autre fraction). Pour cela, contactez Intradel au 04 240 74 74.

▶ **Service Environnement**
pont de Sommeleville 2 - 4800 VERVIERS
environnement@verviers.be
Numéro vert : 0800 21 105 | www.verviers.be
▶ **Intradel**
04 240 74 74 | www.intradel.be

LE PRINTEMPS AU MUSÉE : LE PLEIN D'IDÉES !

Le Musée des Beaux-Arts et de la Céramique vous a concocté un programme printanier diversifié et ludique. Expo, stage, anniversaire, … l'occasion de (re) découvrir le lieu.

Exposition « Les intimistes Verviétois »

revus par l'atelier photos du Centre culturel de Theux
Du 14 mai au 14 juin 2020
En collaboration avec les Amis des Musées (ACAM)

Les peintres « intimistes » n'allaient pas chercher au loin des paysages grandioses, des sujets exotiques. Ils voulaient juste rendre la beauté, la présence de leur quotidien, de leur environnement avec une grande attention portée à la lumière, à la palette de couleurs, à la composition de leurs peintures. Des moyens simples, mais d'une grande rigueur. Répondant à l'invitation des Amis des Musées de Verviers (ACAM), 25 élèves (ayant suivi les 3 modules des ateliers photos du Centre Culturel de Theux) ont travaillé cette année – toujours sous la houlette d'Erik Duckers - dans cet esprit de calme, de proximité avec les lieux, la lumière, comme le faisaient ces peintres.
Les œuvres choisies seront exposées au musée de mi-mai à mi-juin, du mercredi au dimanche de 13h à 17h.

Stage « Les Arts au musée »

en collaboration avec le Conservatoire
du 6 au 10 avril 2020

Stage de théâtre, art plastique, danse et musique pour les enfants de 5 à 7 ans (au 31/12/2019)
Prix : 79 €
Au Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, rue Renier 17 à Verviers
Inscriptions au Conservatoire, rue Chapuis 6 à Verviers - 087 23 49 89

Fêter son anniversaire au musée

Venez fêter l'anniversaire de votre enfant au musée. Nous proposons un anniversaire original, phénoménal et inattendu… les enfants seront pris en charge par l'équipe du musée. Ils se lanceront sur les traces d'un assassin car un meurtre a été commis au musée ! Arriveront-ils à résoudre les énigmes et à découvrir l'assassin ?
Pour les enfants de 8 à 12 ans.
Prix : 50 € pour 10 enfants et 2 accompagnants (5 € par enfant supplémentaire)
Quand : **les mercredis de 14h à 17h**
Infos : carla.zurstrassen@verviers.be

▶ Musées des Beaux-Arts et de la Céramique
rue Renier 17 - 4800 Verviers
087 331 695 | musees.verviers@verviers.be
http://musees.verviers.be

UN PRINTEMPS RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Banquet convivial, rassemblement solidaire ou encore des plats alliant plaisir et santé dans les restos verviétois, le service de l'égalité des chances et des affaires sociales de la Ville multiplie les activités ce printemps !

Buffet citoyen

Le 16 mai, à partir de 11h - Parc de l'Harmonie

Toutes les personnes désireuses de participer à cet événement convivial seront les bienvenues à la condition d'apporter un plat salé ou sucré. Celui-ci sera partagé lors d'un grand banquet commun.
Tout au long de la journée, les participants auront la chance d'assister et d'apprécier les performances des différents orchestres du Conservatoire.
La réussite de ce projet ne dépend que de vous ! Petits ou grands, retenez dès à présent la date, rejoignez-nous le 16 mai et partageons ensemble un agréable moment d'échanges et de rencontres !

En partenariat avec le Conservatoire de Verviers et la Fabrique des Liens Citoyens.

4e édition de la journée internationale de lutte contre l'homophobie

Le 16 mai, de 14h à 20h - Place du Martyr

L'objectif est d'articuler action et réflexion afin de lutter contre toutes les violences physiques, morales ou symboliques liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.
Cette année, c'est la thématique « santé » qui est mise en avant.
Différents stands d'informations, de sensibilisation et de prévention seront présents sur le site pour informer au mieux les visiteurs.
Concerts et spectacles seront programmés tout au long de l'après-midi.
Rejoignez-nous lors de ce grand rassemblement solidaire en faveur d'une société plus inclusive et plus ouverte !

Avec la Maison Arc-en-Ciel de Verviers - Ensemble Autrement A.S.B.L., en partenariat avec différentes associations (CVPS, CRVI, Unia, Exaequo, ...).

En 2020, Verviers lance le « PLAT SYMPA » !

La Ville de Verviers, en collaboration avec l'équipe diététique du CHR Verviers East Belgium, lance un nouveau label santé : « PLAT SYMPA ».

Ce projet démontre que dans la restauration de qualité, il est également possible de concilier plaisir et santé.
Concrètement, chaque restaurateur verviétois qui proposera à la carte au minimum un plat équilibré et validé au préalable par un·e diététicien·ne de référence, sans majoration de prix, se verra attribuer ce label.

Différents critères ont été établis, notamment le caractère sain des plats, mais aussi certains bonus facultatifs (eau servie gratuitement, originalité de la présentation, ...).

Le « PLAT SYMPA» et les établissements qui le proposent feront l'objet d'une promotion spécifique qui permettra d'élargir et de fidéliser davantage la clientèle.

Tous les restaurateurs installés sur le territoire de Verviers peuvent se porter candidats pour obtenir le label « PLAT SYMPA» en 2020.

Merci aux élèves de 5e année de la Section Arts Plastiques de l'Athénée Verdi qui travaillent actuellement à la conception du logo du projet

▶ **Service de l'Égalité des Chances et Affaires sociales**
Crapaurue 37 - 4800 VERVIERS
087 325 397 | jerome.monami@verviers.be

QUELLE EST LA LÉGISLATION EN VIGUEUR ?

En Wallonie, près d'un tiers des familles possède au moins un animal de compagnie. Chiens, chats, chevaux sont les trois principaux animaux de compagnie mais d'autres animaux, comme les oiseaux, hamsters, poissons, poules, tortues, lapins, furets ou encore chèvres, sont présents dans beaucoup de familles. La législation veille à leur protection.

Si la détention d'un chien ou d'un chat est largement répandue et peut paraître anodine, il faut tout de même considérer qu'elle fait l'objet d'une réglementation particulière. Effectivement, il est obligatoire d'enregistrer les chiens et les chats, de stériliser les chats et bien évidemment de leur prodiguer les soins adéquats.

L'objectif poursuivi par la réglementation est double : conscientiser les gens par rapport aux responsabilités qu'entraîne l'adoption d'un animal de compagnie et lutter contre leur abandon.

Obligation d'enregistrer et de stériliser les chats

L'identification et l'enregistrement des chats est obligatoire avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant que le chat ne soit donné ou vendu.

La stérilisation des chats est obligatoire pour tous les chats nés après le 1er novembre 2017. L'acquisition d'un chat, à titre gratuit ou onéreux, ne peut se faire que s'il est identifié et enregistré.
Les chats nés après le 1er novembre 2017 doivent être stérilisés avant l'âge de 6 mois et avant leur commercialisation (vente ou don). Les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1er novembre 2017, s'ils sont âgés de plus de 5 mois, doivent être stérilisés dans les 30 jours après leur arrivée.

Le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date ainsi que l'identification du chat ou sa description. Il encode cette information dans la base de données « CatID » (https://online.catid.be).

Obligation d'enregistrer les chiens

Le chien doit être identifié et enregistré par le vétérinaire avant l'âge de 8 semaines. Il n'est pas permis d'acquérir un chien à titre gratuit ou onéreux si celui-ci n'est pas identifié et enregistré. (https://www.dogid.be)

Obligation de prodiguer les soins appropriés

Le droit wallon prévoit que toute personne doit procurer à l'animal qu'il détient une alimentation, des soins et un logement qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement. Le code wallon du bien-être animal stipule même qu'un permis est nécessaire pour détenir un animal, étant entendu que chaque personne détient ce permis de plein droit et de façon immatérielle (aucune démarche n'est à effectuer), mais que ce permis pourra être retiré en cas d'infraction en matière de bien-être animal.

Et les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) ? Qu'en est-il des lézards, serpents ou araignées ?

Trois situations se présentent :
1. Les espèces animales pour lesquelles il est **toujours nécessaire de posséder un « permis d'environnement de classe 2 »** à introduire à la commune où seront détenus les animaux.

Ces espèces sont :
- soit les espèces considérées comme « dangereuses », ou farfelues (girafe, python molure, crocodile, mygales, crotales,...) ;
- soit les espèces animales considérées comme très menacées (cacatoès des Philippines, ara macao, perruche huppée, chouette chevêche, harfang des neiges,...) ;
- soit la détention de plus de 80 oiseaux domestiques.

2. Les espèces animales pour lesquelles il est nécessaire **d'effectuer « une déclaration environnementale »** à la commune. C'est le cas pour :
- la détention de plus de 24 et de moins de 80 oiseaux exotiques non domestiques ;
- la détention de plus de 200 poissons adultes, de plus de 50 amphibiens adultes, d'au moins un ophidien (serpent) ou d'au moins 10 reptiles autres que ceux relevant du sous-ordre des ophidiens.

3. La détention d'un nombre de poissons, d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux exotiques ne dépassant pas les seuils cités au point 2, et ne concernant pas les espèces du point 1, ne nécessite aucune formalité.

▶ **Service public de Wallonie - DGARNE -**
Direction générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement - Direction de la Qualité Service Bien-être animal
Chaussée de Louvain 14 - 5000 NAMUR
bienetreanimal.dgarne@spw.wallonie.be
www.bienetreanimal.wallonie.be

▶ **Ville de Verviers**
Service du Bien-être animal
Pont de Sommeleville 2 - 4800 VERVIERS
087 327 512 - josiane.monfort@verviers.be
Service de l'Environnement (NAC)
Pont de Sommeleville 2 - 4800 VERVIERS
087 327 557- environnement@verviers.be

Liste reprenant tous les animaux pouvant être détenus par des particuliers en Belgique : http://bienetreanimal.wallonie.be/liste-positive

BIBLIOTHÈQUES DE
VERVIERS

place du Marché 9
Bibliothèque jeunesse 087 325 337
Bibliothèque adulte 087 325 335
Espace Public Numérique 087 326 065

▶ ME. 4 MARS, 1 AVRIL & 6 MAI DE 14H À 15H
Heure du conte pour enfants de 3 à 12 ans
bibliothequejeunesse@verviers.be

▶ ME. 11 MARS & 13 MAI DE 14H À 16H
Atelier créatif à Ensival pour enfants de 6 à 12 ans
Exprimer sa créativité à partir d'un livre
Bibliothèque d'Ensival, Grand'Place 1
francoise.bernardi@verviers.be

▶ ME. 25 MARS, 22 AVRIL & 27 MAI DE 14H À 16H
Atelier créatif Verviers pour enfants de 6 à 12 ans
Exprimer sa créativité à partir d'un livre
francoise.bernardi@verviers.be

▶ ME. 18 MARS & 20 MAI DE 14H À 17H
Atelier découverte jeux de société - de 6 à 26 ans
bibliothequejeunesse@verviers.be

▶ VE. 20 MARS & 24 AVRIL DE 17H À 18H30 ET ME. 20 MAI DE 16H30 À 18H
Club lecture ados de 12 à 18 ans
bibliothequejeunesse@verviers.be

▶ SA. 21 MARS, 25 AVRIL & 30 MAI DE 10H30 À 12H
Club manga dès 14 ans
https://clubmangaverviers.blogspot.be

▶ MA. 03, 10, 17, 24 & 31 MARS – 21 & 28 AVRIL – 05,12, 19 & 26 MAI DE 13H30 À 16H
Formations à l'EPN dès 18 ans
Divers modules disponibles
epn@verviers.be

▶ VE. 6 MARS, 3 AVRIL & 8 MAI DE 12H30 À 13H30
Wallangues anglais
Table de conversation pour adultes
www.wallangues.be

▶ MA. 24 MARS, 28 AVRIL & 26 MAI DE 12H30 À 13H30
Wallangues français langue étrangère
Table de conversation pour adultes
www.wallangues.be

▶ SA. 28 MARS & 16 MAI DE 10H15 À 13H
Petit déjeuner philo
Atelier animé par PhiloCité
Francoise.bernardi@verviers.be

▶ SA. 25 AVRIL DE 09H À 13H
Printemps de la grainothèque - Brunch
En partenariat avec le Club citoyen
anne.delrez@verviers.be

Les animations et ateliers proposés sont habituellement gratuits (excepté le petit déjeuner philo : 3 €) mais accessibles sur réservation.
http://bibliotheque.verviers.be

▶ JUSQU'AU DI. 30 MAI 2021
Terre en vue
Exposition au CTLM
rue de la Chapelle 30 - 4800 VERVIERS
087 307 920 | info@aqualaine.be

▶ LU. 16 MARS DE 14H À 16H
« Les plantes hallucinogènes »
par Gabriel CASTILLO, Premier logisticien de recherche à la Faculté des Sciences
Musée des Beaux-arts et de la Céramique
rue Renier 17 - 4800 VERVIERS
Tarif : 5€/2,5€ (Alumni ULiège ou membres Verts et Vifs) Inscription indispensable :
04 366 52 88 | vicky.cerrada@uliege.be

▶ DU MA. 17 AU JEU. 20 MARS
Festival Interculturalité
Verviers et Dison
087 353 520 | perso@crvi.be

▶ SA. 21 MARS À 14H
Promenade de l'AGAV
« Que de banques autrefois à Verviers !»
Départ : rue de la Banque
087 675 741 | info@paysdevesdre.be

▶ SA. 21 MARS DE 13H À 16H
Repair Café
Arc asbl, place Général Jacques 16
087 228 787 | repairverviers@gmail.com

▶ DI. 22 MARS À 13H30 ET À 15H15
Journées wallonnes de l'Eau
Plaine de Rouheid (Deru)
rue Fontaine au Biez 200 - 4802 HEUSY
087 327 576 | tatiana.lete@verviers.be

▶ LU. 23 MARS DE 14H À 16H
« Les potentialités médicales du cannabis » par Olivia JANSEN, Assistante et Michel Frédérich, Professeur à la Faculté de Médecine
Musée des Beaux-arts et de la Céramique
rue Renier 17 - 4800 VERVIERS
Tarif : 5€/2,5€ (Alumni ULiège ou membres Verts et Vifs) Inscription indispensable :
04 366 52 88 | vicky.cerrada@uliege.be

▶ LU. 9 MARS DE 14H À 16H
« Les plantes toxiques qui nous soignent » par Michel FREDERICH, Professeur à la Faculté de Médecine
Musée des Beaux-arts et de la Céramique
Tarif : 5€/2,5€ (Alumni ULiège ou membres Verts et Vifs)
Inscription indispensable :
04 366 52 88 | vicky.cerrada@uliege.be

▶ LU. 20 AVRIL À 20H
Comment réenchanter l'espace public ? Conférence par Yves WINKIN, Professeur émérite à la Faculté des Sciences sociales.
Espace Duesberg
Gratuit, sur inscription : 087 325 394
jean-francois.potelle@verviers.be

▶ DU LU. 6 AU VE. 10 AVRIL DE 8H À 16H
Stage MPOKU, stage de foot
U8-U15 : garçons et filles de 7 à 14 ans
Stade du Panorama, rue Carl Grün 150
0498 355 939 ou 0479 813 800

▶ LU. 13 AVRIL DE 7H À 18H
Grande Brocante
087 325 316 | patricia.wiaime@verviers.be
www.brocantedepaques-verviers.be

▶ MA. 24 MARS DE 11H À 18H
Salon Relook'Age
Hôtel Verviers
rue de la Station 4 - 4800 VERVIERS
relookage.verviers@gmail.com
www.relookage.be

▶ DU JEU. 26 AU DI. 29 MARS
Grand nettoyage de Printemps
087 327 557 | www.wallonieplusproprе.be

▶ DI. 29 MARS À 16H
FantasiOrgue
Eglise Saint-Remacle
rue Saint-Remacle - 4800 VERVIERS
087 393 060 | www.ccverviers.be

▶ ME. 1ER AVRIL À 20H
Les enjeux éthiques de la relation en soins palliatifs
Conférence par Jean-Michel Longneaux
Le Tremplin
rue du Moulin 30a - 4820 DISON
087 230 016 | verviers@palliatifs.be

▶ DU LU. 6 AU VE. 10 AVRIL DE 9H À 16H
Mon cabinet de curiosités
Stage de Pâques pour les 6-9 ans
Centre culturel
bd des Gérardchamps 7c - 4800 VERVIERS
087 393 060 | www.ccverviers.be

▶ DU LU. 6 AU VE. 10 AVRIL
Stage « Les Arts au musée »
Voir page 12

▶ SA. 11 AVRIL À 14H
Chasse aux œufs
Parc Marie-Louise en Prés-Javais
087 325 316 | www.verviers.be

▶ DI. 19 AVRIL À 14H
Promenade de l'AGAV
« Ensival et Francomont, l'automobile et la laine... »
Départ : en face de l'église d'Ensival
087 679 742 | info@paysdevesdre.be

▶ ME. 22 AVRIL À 20H
Art Mengo en concert
Scène du Grand Théâtre
087 393 060 | www.ccverviers.be

▶ SA. 25 AVRIL
Rivières propres
087 327 558 | environnement@verviers.be

▶ ME. 6 MAI À 20H
Savoir accompagner l'annonce d'une mauvaise nouvelle
Conférence par Jean-François Grimmiaux
Le Tremplin
rue du Moulin 30a - 4820 DISON
087 230 016 | verviers@palliatifs.be

▶ DU JE. 14 MAI AU DI. 14 JUIN
Exposition « Les intimistes verviétois »
revus par l'atelier photos du Centre culturel de Theux, en collaboration avec les Amis du Musées (ACAM)
Voir page 12

▶ SA. 16 MAI À 11H
Orchestres en ville & Buffet citoyen
Voir page 13

▶ SA. 16 MAI DE 14H À 20H
Journée de Lutte contre l'Homophobie
Voir page 13

▶ DIM. 17 MAI À 16H
Humanimal
Danse jeune public par la Cie 3637
Espace Duesberg
bd des Gérardchamps 7c - 4800 VERVIERS
087 393 060 | www.ccverviers.be

▶ DU VE. 29 AU DI. 31 MAI
Festival Libertad
Conférence, foire des cultures et brunch solidaire.
Place du Martyr et salle de l'Harmonie
087 325 397 | jerome.monami@verviers.be

▶ DI. 31 MAI À 14H
Plaines sans tabac
Plaine des Tourelles - 4800 PETIT-RECHAIN
087 325 397 | jerome.monami@verviers.be

▶ JE. 14 MAI À 20H
Un mot à retenir
Théâtre par la Cie Artaban, dans le cadre du Festival de Résistance
Espace Duesberg, bd des Gérardchamps 7c
087 393 060 | www.ccverviers.be

▶ DI. 17 MAI À 14H
Promenade de l'AGAV
« À la découverte de Petit-Rechain »
Départ : Devant l'ancien hôtel de ville, place communale
087 221 294 | info@paysdevesdre.be

CRÉASHOP

Le coup de pouce commerce !

Un nouveau commerce de qualité = une prime de 6.000 € max.

Une initiative de Wallonie commerce et
de l'Échevinat des Affaires Economiques de la Ville de Verviers

Conditions: **www.verviers.be/creashop**
affaireseconomiques@verviers.be - 087 327 547

Wallonie commerce | VERVIERS | CRÉASHOP